



Commission scolaire
DES PHARES

Le Phare

Bulletin d'information

Volume No 11 – numéro 10

Le 15 juin 2009

Thérèse Martin, agente d'information

Conseil des commissaires

Le Conseil des commissaires s'est réuni le lundi 11 mai 2009, à Rimouski, en ajournement de la séance ordinaire du 27 avril.

Les plans d'effectifs 2009-2010 du personnel de soutien et du personnel professionnel de la Commission scolaire ont été adoptés, tels que présentés par le directeur des Services des ressources humaines. Ces documents ont été déposés au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

Une mise à jour des dépenses et des revenus du budget 2008-2009 a été acceptée par le Conseil des commissaires, à titre de rapport d'étape. Cette mise à jour a été effectuée à partir des résultats aux états financiers de l'année 2007-2008 et de l'évolution des revenus et des dépenses depuis le 1^{er} juillet 2008.

Le Conseil a offert ses plus sincères félicitations à Évelyne Marchand, élève en 6^e année à l'école des Alizés de Mont-Joli, et à Ji-Woo Park, élève en 6^e année à l'école l'Aquarelle de Rimouski, qui ont représenté la Commission scolaire des Phares lors de la grande finale internationale de la Dictée P.G.L. qui s'est déroulée le 17 mai, à Montréal.

Les commissaires ont également offert leurs félicitations à monsieur Daniel Carré, enseignant à l'école Paul-Hubert, pour la performance remarquable qu'il a réalisée lors de l'émission « Tous pour un » diffusée au réseau national de Radio-Canada, le 29 avril dernier.

Lors d'une séance ordinaire tenue le 25 mai dernier, les commissaires ont soumis à la consultation le document « Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ». La politique

actuelle est révisée afin d'en améliorer l'application et de la rendre conforme à certaines nouvelles dispositions légales.

La Ville de Mont-Joli a fait une demande à la Commission scolaire pour utiliser le terrain de football de l'école du Mistral pour des activités de soccer mineur durant les périodes estivales. Le Conseil des commissaires a résolu d'approuver le contenu d'un avenant apporté à une entente existante avec la Ville de Mont-Joli pour l'utilisation des locaux et des facilités sportives et culturelles des deux organisations. Cet avenant concerne bien sûr l'utilisation du terrain de football de l'école du Mistral pour le soccer mineur.

Le Conseil a autorisé l'octroi de plusieurs contrats de transport pour la période du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2014. L'octroi de ces contrats découle de l'analyse des besoins en transport scolaire pour les cinq prochaines années, du modèle d'organisation et des négociations avec les transporteurs.

Un contrat au montant de 217 000 \$ a été octroyé à la firme Gides April inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour la réfection de la fenestration à l'école Norjoli. Un contrat de 105 905 \$ a été accordé à la firme Construction Claude Fournier et fils pour la réfection des blocs sanitaires à l'école de Sainte-Luce. À l'école D'Auteuil, c'est un contrat de 89 600 \$ qui a été octroyé à la firme Les Constructions GHM de Rimouski inc., également pour la réfection des blocs sanitaires.

La firme Les Toitures Gauthier inc. réalisera la réfection de la toiture de l'école de l'Estran, pour un montant de 298 464 \$. À l'école des Alizés, la firme Gides April inc. réalisera la réfection de l'enveloppe du mur Est, au montant de 331 014 \$. Finalement, un contrat au montant de 122 500 \$ a été octroyé à la firme Les Construction de l'Empress inc., pour la réfection de la fenestration à l'école des Beaux-Séjours – D'Amours.

Le Conseil a adopté le document « Règles de répartition des allocations budgétaires de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2009-2010 ». Ce document a été déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

La Commission scolaire demande à la Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de l'autoriser à adopter un budget qui prévoit des dépenses supérieures aux revenus. Cette demande est consécutive au fait que les normes de la comptabilité scolaire ont été modifiées et que les nouvelles normes ont pour effet d'amener la Commission scolaire des Phares à prévoir un déficit accumulé au 30 juin 2009. La Commission scolaire doit

intégrer à son budget, comme dépense, le déficit anticipé de l'exercice courant et de l'exercice de l'année précédente non intégré à son budget.

Le Conseil a offert ses félicitations à plusieurs élèves et groupes. Les commissaires ont félicité les élèves suivants qui ont reçu une Médaille du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse (bronze), remise pour avoir atteint les objectifs de leur programme d'études, avoir fait preuve de dépassement de soi et avoir démontré courage et dévouement : Amélie Fraser, du Centre de formation Rimouski-Neigette, Mathieu Langlois et Lory Allard-Pelletier, du Centre de formation professionnelle Mont-Joli – Mitis, Élodie Ross-Lévesque et Hugo Levasseur-Déziel, de l'école du Mistral, et Jérôme Tremblay, de l'école Paul-Hubert.

Le Conseil a félicité les élèves de l'Harmonie Vents du Fleuve de l'école Paul-Hubert et leur enseignante, madame Marie-Anick Arsenault, qui ont remporté le prix « The Most Outstanding Concert Band » à la compétition « Atlantic Band Festival » qui s'est déroulée du 30 avril au 2 mai, à Halifax. L'Harmonie a mérité une note d'or à ce festival. Des félicitations sont également adressées au corniste André Allard, qui a gagné le prix du meilleur solo de la journée, le 1^{er} mai dernier.

Des félicitations sont adressées à l'Ensemble de guitares de l'école du Mistral qui s'est rendu à une compétition à Virginia Beach et a mérité une mention supérieure. Pour sa part, l'Harmonie prenait la 2^e place en catégorie compétition, avec une mention excellente. Par ailleurs, l'Ensemble de guitares s'est rendu à la compétition de Rivière-du-Loup et les élèves du groupe Espoir ont reçu une note d'or, ceux du groupe de la Relève ont mérité une note de bronze et les élèves d'Érick Labbé ont récolté l'argent. Julien Morissette a obtenu le bronze dans la catégorie solo.

Des félicitations du Conseil ont également été adressées aux trois ensembles de l'Harmonie de l'école du Mistral qui ont participé au Festival des harmonies qui se déroulait à Sherbrooke du 14 au 17 mai. Les détails de cette compétition sont relatés un peu plus bas, dans ce journal.

Le Conseil a félicité Ludovik Bouchard, membre du BSL Mont-Joli Midget Espoir et élève de l'école du Mistral, qui s'est distingué au Gala Méritas de la Ligue de développement AA de l'Est-du-Québec. Il a également reçu la bourse Ameublements Tanguay-Remparts de Québec remise au joueur de la ligue LHDAA Est-du-Québec ayant maintenu le meilleur rendement académique parmi tous les joueurs de la ligue, et a remporté la bourse Reebok Hockey Québec remise au meilleur étudiant de la ligue, toutes catégories confondues. Un article porte sur cet exploit de Ludovik dans le numéro de mai du journal Le Phare.

Le Conseil a également félicité tous les élèves inscrits au programme « Sports-études hockey » qui ont mérité des prix lors de la soirée Méritas scolaire « L'école ça compte », tenue le 9 mai dernier.

Dans le cadre de l'événement de la Coupe Memorial MasterCard 2009, les commissaires ont tenu à féliciter les personnes suivantes pour leur implication au sein du Comité pédagogique de la Coupe : mesdames Christine Marquis et Claudette Castonguay, messieurs Bernard Dubé, Gervais Sirois, Patrice Cayouette, Patrick Leclerc, Réjean Pigeon, Rémi Lavoie et Raymond Tudeau. Le Conseil a également félicité les élèves qui ont gagné une bourse offerte par TELUS dans le cadre du concours de création « L'effort mène à... » (voir article plus bas). De plus, les commissaires ont adressé leurs plus sincères félicitations aux élèves et à leurs enseignants pour leur participation exceptionnelle à l'exposition scolaire, à l'édifice Claire-L'Heureux-Dubé.

Enfin, le Conseil des commissaires a félicité chaleureusement mesdames Marie-Anick Arsenault et Mélanie Laflamme, enseignantes à l'école Paul-Hubert, et tous les élèves qui ont participé aux représentations de la comédie musicale « Annie », à la salle Desjardins-Telus.

Au chapitre des nominations, madame Julie Brûlé a été nommée au poste d'agente d'administration aux Services des ressources financières. Elle entrera en fonction le 1^{er} juillet 2009. Madame Lucie Thibault a été nommée au poste d'adjointe à la régisseuse aux Services des ressources matérielles affectée au transport scolaire, également à compter du 1^{er} juillet.

Madame Hélène D'Amours deviendra, à compter du 1^{er} juillet, directrice de l'école des Hauts-Plateaux. Par conséquent, le Conseil a ouvert un concours pour combler le poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint des écoles de l'Aquarelle et Élisabeth-Turgeon. Un comité de sélection a été formé.

Fête de reconnaissance pour le personnel retraité

La Fête de reconnaissance organisée à l'intention des employées et employés de la Commission scolaire des Phares qui prennent leur retraite, après une belle carrière en éducation, s'est

déroulée le 10 juin, au Centre Colombien de Mont-Joli.

Cette fête a été organisée pour 35 personnes qui ont quitté ou quitteront la Commission scolaire pour la retraite



entre le 1^{er} août 2008 et le 30 septembre 2009. Le nombre de nouveaux retraités et retraités se répartit comme suit : 19 enseignantes et enseignants, 10 membres du personnel de soutien, 3

membres du personnel cadre et 3 membres du personnel professionnel.

Nous en profitons pour souhaiter à toutes ces personnes une belle, agréable et fructueuse retraite et souligner l'excellence du travail qu'elles et qu'ils ont accompli au cours de leur belle carrière!

Concours de création

L'effort mène à... des bourses TELUS!

Six élèves de la Commission scolaire des Phares ont reçu une bourse d'études de 500 \$ de TELUS, dans le cadre d'un concours de création en lien étroit avec la Coupe Memorial MasterCard 2009.

Le Concours de création artistique et littéraire a été organisé par la Commission scolaire et le comité Coupe Memorial MasterCard – Volet scolaire. Des centaines d'élèves ont participé à ce concours qui s'adressait à tous et à toutes et qui rappelait aux jeunes que la réussite passe par l'effort, à l'école comme au hockey.

Le thème du concours, « L'effort mène à... » a motivé les élèves dans leur travail de création, par la production de dessins ou de textes écrits.

Les élèves gagnants sont Audrey Bachand, de la classe de 1^{re} année de

Jacinthe D'Amours, de l'école du Rocher/d'Auteuil, Maude Bouchard, de la classe de 4^e année de Claudette Castonguay, de l'école Élisabeth-Turgeon, Sarah Roussel, de la classe de 4^e année de Marlène Couturier, de l'école des Alizés, Marie Chénard-Duchesne, de la classe de 6^e année de Marie-Claude Boudreau, de l'école de l'Estran, Philippe Guay, de la classe de 5^e année de Martin Lemarbre, de l'école Élisabeth-Turgeon, et Ariane Jean-Thorn, également de la classe de 5^e année de Martin Lemarbre de l'école Élisabeth-Turgeon.

Parmi les critères qui ont été pris en considération par le jury pour l'attribution des prix, notons le respect du thème, l'originalité du projet, l'organisation des idées, la richesse du style et la maîtrise de la langue française pour les productions écrites. Ce



concours était parrainé par le hockeyeur bien connu Patrick Coulombe.

Le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau, a félicité les gagnants, mais également tous les jeunes qui ont participé à ce concours, de même que les membres du comité Coupe Memorial – Volet scolaire : mesdames Claudette

Castonguay, Christine Marquis, messieurs Patrice Cayouette, Bernard Dubé, Rémi Lavoie, Gervais Sirois, Patrick Leclerc et Réjean Pigeon. Un merci spécial va aussi à Josée Longchamp, de l'URLS, spécialiste du transport.

Notons que des prix de participation ont également été remis à plusieurs élèves.

Triplé d'or pour le Mistral à Sherbrooke

Les trois ensembles de l'Harmonie ainsi que le Stage Band et le groupe Strange and Disturbing étaient en compétition au Festival des harmonies qui se déroulait à Sherbrooke du 14 au 17 mai.

L'Harmonie avancée qui regroupe les élèves de 4e et 5e secondaire s'est classée en 3e position dans la catégorie « 20 ans et moins », récoltant ainsi une note d'or avec 89%. L'Harmonie junior composée des élèves de la 1re et de la 2e secondaire a mérité une note d'or avec 95%, prenant ainsi la



2e place. Quant à l'Harmonie intermédiaire, formée des élèves de la 3e secondaire auxquels s'étaient joints Olivier Tremblay Noël, Samuel Dallaire, Gabriel Bédard et Marie-Josée Migneault, a pris le premier rang avec une note d'or de 94,5% dans la catégorie « 5e secondaire et moins ».

Le groupe Strange and Disturbing a accédé à la grande finale où il s'est classé en troisième position. Bravo à tous les lauréates et lauréats et à leur enseignante, madame Noëlline Banville!

Pour Alexandra Fournier Gonthier La science, de Rimouski à l'Australie!

Une élève de l'école Paul-Hubert, Alexandra Fournier Gonthier, s'est distinguée lors de l'Expo-Sciences pancanadienne, qui se déroulait tout

récemment à Winnipeg. Alexandra ira bientôt nous représenter... en Australie! Son projet « Souris sans carie » portant sur la santé dentaire a été sélectionné par les membres du jury canadien et

Alexandra pourra ainsi participer au prestigieux événement « Australian National Youth Science Forum », qui se déroulera à l'Australian National University de Canberra, en Australie, en janvier 2010. Ce prix est d'une valeur de 2 500 \$.

Alexandra est une jeune scientifique qui s'est illustrée de façon exceptionnelle. Elle a d'abord franchi avec succès les étapes locale, régionale, québécoise et canadienne de l'Expo-Sciences. À Winnipeg, plus de 500 jeunes provenant de partout au Canada ont pris part à cette compétition scientifique de haut niveau. En avril dernier, 40 jeunes Québécois avaient été sélectionnés lors de la Super Expo-Sciences Bell dont, bien sûr, Alexandra Fournier Gonthier.

Organisée par le Conseil de développement du loisir scientifique, en collaboration avec plusieurs partenaires,



dont le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, l'Expo-Sciences présente des projets d'expérimentation, de conception et de vulgarisation réalisés par des jeunes de 6 à 20 ans, seuls ou en équipes. Ces jeunes partagent leurs connaissances et leur passion pour les sciences avec le grand public.

Des élèves réalisent une exposition historique virtuelle

Les élèves de trois groupes de 2^e secondaire des écoles Saint-Jean et Langevin vous invitent à visiter la toute nouvelle section de l'exposition virtuelle : *Histoire et patrimoine à l'école*, présentée sur le site Internet du Musée régional de Rimouski.

Issue d'un projet éducatif initié par l'équipe du Musée régional, l'exposition virtuelle a été réalisée sous la supervision de l'éducateur du Musée, monsieur André Marceau. Cette section Web présente les résultats de recherches sur une sélection de photographies tirées de différents fonds photographiques remontant aux années

50 et à la période précédant les années 40.

Cette activité éducative a impliqué 81 élèves. Ils ont participé à différents ateliers les initiant à l'histoire des années 50 et de la période pré 40, à la recherche avancée sur Internet, la recherche par le biais de sources imprimées comme des périodiques et des journaux et à l'histoire de la région. Les participants ont choisi une image tirée des collections du Musée et ont réalisé une recherche sur certains éléments de cette image. Par la suite, ils ont rédigé un court texte en relation avec celle-ci. Le résultat consiste donc à

l'ajout de 81 nouvelles pages, relatant de nouveaux éléments de l'histoire régionale.

Les enseignantes, mesdames Annie St-Vanne et Suzanne Dubé, de l'école Saint-Jean, ainsi que mesdames Dory's Tremblay et Linda Essiambre, de l'école Langevin, ont contribué à la réalisation de cette exposition en aiguillant les recherches des élèves.

Rendu possible grâce au soutien spécifique de Desjardins et des écoles Saint-Jean et Langevin, ce projet aura permis aux élèves de s'initier à l'histoire régionale, à la conception du contenu d'une page Web et à la création d'une exposition virtuelle en ligne.

Nous vous rappelons que le traitement et la gestion des archives photographiques du Musée régional de



Rimouski se font grâce au soutien financier ponctuel de Patrimoine Canadien. Les images reproduites dans cette exposition virtuelle sont tirées du fonds Clément-Claveau.

Cette exposition virtuelle des plus intéressantes fera connaître des aspects méconnus de l'histoire de notre région sous les thèmes

de l'architecture, du monde scolaire, de la culture, des commerces, de la guerre, des sports, des métiers et des transports.

Pour effectuer une visite de l'exposition, rendez-vous au :

[http://www.museerimouski.com/collecti
onphotos/main.php?g2_itemId=5226](http://www.museerimouski.com/collecti
onphotos/main.php?g2_itemId=5226)

Le Musée régional de Rimouski est subventionné par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, le Conseil des Arts du Canada et la Ville de Rimouski.

Des attestations d'études professionnelles (AEP) offertes au Bas-Saint-Laurent

Les quatre commissions scolaires du Bas-Saint-Laurent sont fières de s'associer pour présenter leur offre de formation 2009-2010 menant à une attestation d'études professionnelles (AEP), un diplôme de reconnaissance

officielle en formation continue de niveau secondaire.

Des formations qualifiantes

Les AEP sont des programmes courts et qualifiants conçus pour répondre aux

besoins pointus des entreprises. Une analyse approfondie du contexte de travail a été effectuée pour chacun des programmes. Ainsi, les compétences enseignées sont directement reliées aux tâches spécifiques d'un poste de travail en entreprise. Les AEP favorisent l'intégration rapide en emploi, aussi parce que ces programmes comportent un stage de quelques semaines en entreprise. Voilà qui présage bien pour l'embauche.

Des formations courtes et transférables

Les AEP s'adressent plus spécifiquement aux clientèles adultes qui ne veulent pas entreprendre de longues études. On pense alors, entre autres, aux travailleurs ayant perdu leur emploi ou aux retraités qui entament une deuxième carrière, de même qu'aux individus qui amorcent un retour aux études. Les critères d'admission tiennent compte d'une partie de la clientèle qui souvent ne possède pas tous les préalables pour accéder aux programmes menant au diplôme d'études professionnelles (DEP). Il est souvent plus pertinent d'offrir à cette clientèle une formation de courte durée axée sur des apprentissages concrets et menant rapidement au marché du travail : les AEP répondent bien à ce besoin. Qui plus est, certains apprentissages réalisés dans le cadre d'un programme d'AEP peuvent être

reconnus au DEP, dans le cas où les études sont poursuivies.

Plus d'un million investi au BSL

Une dizaine de programmes d'AEP seront dispensés dans le but de répondre aux besoins de main-d'œuvre des entreprises de la région, dans divers domaines d'activité : Conduite d'autobus, Esthétique automobile, Fabrication de portes et fenêtres, Laminage et finition de fibre de verre, Peinture industrielle, Préparation de matériaux métalliques, Service à la clientèle, Soins palliatifs en santé, assistance et soins infirmiers.

Ces programmes de formation ont été choisis suite au travail conjoint des représentants de différents ordres d'enseignement, du marché du travail et d'Emploi Québec, tous soucieux de soutenir l'emploi et le développement économique régional.

Entièrement financées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ces formations représentent des investissements de plus d'un million de dollars dans notre région.

Si vous êtes intéressés par le programme Esthétique automobile ou Service à la clientèle, communiquez avec la Commission scolaire des Phares pour de plus amples renseignements.

École du Mistral

Des actions concrètes avec les employeurs qui s'impliquent pour la réussite des jeunes

Le Comité du pacte social pour la réussite à l'école du Mistral s'est donné un plan d'action et de communication « Conciliation travail-études de la Mitis » pour 2009-2010. Ce plan d'action a pour principal objectif de sensibiliser le milieu à l'importance de concilier le travail et les études des jeunes étudiants en emploi.

Ce plan d'action rejoindra les employeurs, les élèves et la communauté et mettra de l'avant une action concertée qui favorisera la conciliation travail-études et la réussite des élèves de l'école du Mistral. L'embauche d'une ressource en partenariat avec le Carrefour Jeunesse Emploi de la Mitis et la Commission scolaire des Phares est un exemple d'action concrète dont le but est d'améliorer la persévérance scolaire à l'école du Mistral. Les partenaires du Pacte social et divers intervenants du milieu mettront l'épaule à la roue dans la diffusion et la promotion de la conciliation travail-études.

Auprès des employeurs, le plan d'action suscitera l'engagement des entreprises à promouvoir et à poser des gestes

concrets favorisant la réussite scolaire. Le plan vise à établir des contacts avec des employeurs représentant différents secteurs d'activités. Ces employeurs seront invités à s'engager par contrat à favoriser la réussite scolaire de leurs jeunes employés, en leur permettant de travailler sans compromettre le succès de leurs études.



Le plan d'action prévoit également une sensibilisation à l'importance de la conciliation travail-études auprès des jeunes eux-mêmes, afin que le cheminement en emploi ne remette pas en question la poursuite de leur formation et leur désir d'atteindre leurs objectifs de réussite scolaire.

Ce plan d'action prévoit aussi une reconnaissance pour les employeurs qui accepteront d'adhérer à cette démarche de conciliation travail-études. La communauté sera ainsi sensibilisée aux actions posées par les entreprises, qui bénéficieront en contrepartie d'une reconnaissance officielle et d'une plus grande visibilité.

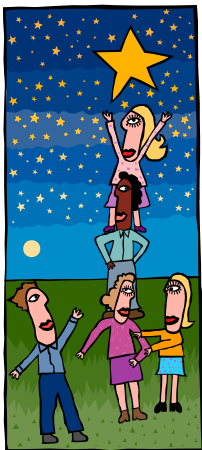
Les parents et la communauté seront également sensibilisés en ce sens. Ce

plan d'action affirme qu'il est possible, pour un étudiant, de consacrer régulièrement un certain nombre d'heures au travail rémunéré, sans que cet emploi vienne compromettre la poursuite et la réussite des études.

Par ailleurs, en 2009-2010, le Comité du Pacte social poursuivra son travail d'implication et d'encadrement externe pour soutenir la réussite à l'école du Mistral.

Rappelons qu'un plan d'action a également été élaboré, à l'intérieur de l'école, et a conduit à la réalisation de différents chantiers portant principalement sur le code de vie, le soutien pédagogique, la transition primaire-secondaire, le lien famille-milieu, le plan de communication, un projet de développement de la bibliothèque et le projet de valorisation de l'école par des anciens élèves.

Des « chantiers » axés sur la réussite



À la suite d'une étude réalisée par le professeur-chercheur Jean Bernatchez, de l'UQAR, sur « L'état de situation de l'école du Mistral au plan de la réussite scolaire », un plan d'action a été mis de l'avant. En février dernier, tous les membres de

l'équipe-école ont défini la vision sur laquelle reposera le développement de l'école du Mistral. Cette vision est orientée vers la persévérance et la réussite scolaire des élèves et repose sur trois valeurs : le respect, la responsabilisation et la rigueur. La vision partagée de ce que sera l'école repose également sur des éléments qui caractérisent sa culture institutionnelle et le rôle de chacun des acteurs (élèves, équipe-école et direction).

Des moyens ont été identifiés comme autant de chantiers sur lesquels il faudra travailler au cours des prochains mois :

- Chantier « Code de vie » : une équipe composée d'élèves, de membres du personnel et de la direction a revu et simplifié le code de vie 2009-2010;
- Chantier « Pédagogie » : un support sera mis en place pour le personnel enseignant, avec l'engagement pour 2009-2010 d'un conseiller pédagogique à 50%;
- Chantier « Organisation scolaire » : divers moyens seront développés au cours des prochains mois, dont une définition du rôle de chacun, un programme

d'accueil et un système de mentorat pour le nouveau personnel, un programme de reconnaissance, une stratégie pour contrer l'absentéisme des élèves, des moyens pour motiver les élèves qui ne sont pas inscrits aux programmes d'enrichissement, un suivi particulier qui favorise la transition des élèves du primaire vers le secondaire;

- Chantier « Ouverture à la famille et au milieu » : parmi les moyens qui seront mis de l'avant, on retrouve l'élaboration d'un projet « aide aux devoirs », l'utilisation de l'agenda, du système téléphonique automatisé, du courriel et du site Web, l'entente avec les employeurs favorisant la réussite scolaire;
- Chantier « Plan de communication » : à partir d'un constat des principaux problèmes, un plan de communication est en voie d'élaboration dans le but de faire connaître les services et activités de l'école du Mistral à l'ensemble du personnel et à la population, tout en assurant une présence et une valorisation de l'école dans le milieu régional;
- Chantier « Stratégies émergentes » : les idées et les projets issus de la base favoriseront le développement de l'école (par exemple, renouveau à la bibliothèque et animation de groupes d'élèves à partir du « Plan d'action pour la lecture à l'école »).

Tous ces chantiers sont en cours et se poursuivront durant la prochaine année scolaire.

Belle initiative humanitaire à l'école de l'Estran

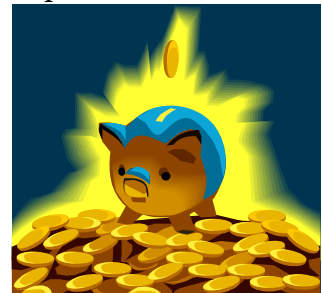
C'est avec un immense plaisir que madame Fanie Montpetit, fondatrice de la Fondation J'AI ME L'ÉCOLE, ainsi que 14 entreprises québécoises donatrices ont annoncé les écoles gagnantes du concours : « *J'aime l'école, je m'exprime* ».

L'école de L'Estran, par le biais du projet « Un sou pour la vie » s'est démarquée par cette activité d'envergure pour la Société Canadienne du Cancer. L'école mérite donc un prix de 5000 \$ qui sera réinvesti dans la réussite éducative pour 2009-2010. Le projet monté et rédigé par madame

Marie-Claude Boudreau et vécu par tous les élèves de l'école impliqués dans la cueillette de sous noirs, s'est démarqué parmi les 60 autres projets présentés à l'échelle québécoise.

Les jeunes ont pu démontrer leur sentiment d'appartenance, le travail d'équipe, le déploiement de la santé et du bien-être.

Toutes les classes, du préscolaire à la 6^e année, ont participé à ce vaste projet de solidarité et de don de soi. « N'oublions



pas que chaque petit pas en soi amorce un processus intérieur de changement... »

Par cette ouverture aux autres, à la générosité, à la détermination, nos jeunes auront développé leurs compétences transversales et celles reliées aux différents domaines de formation. L'engagement, l'entraide, la réalisation d'un défi commun auront permis aux 296 jeunes de s'unir dans l'atteinte d'un même objectif!

Bravo à tous les jeunes et à Marie-Claude qui nous ont permis de garnir les goussets de la Société canadienne du cancer, mais aussi de nous faire grandir dans nos cœurs!

À noter que l'objectif de 100 000 petits sous noirs aura été dépassé, puisque 1 700 \$ seront remis à la Société Canadienne du Cancer.

Quelle belle preuve de générosité et d'amour!

Harmonie Norjoli *Première place au Québec*

L'harmonie de l'école Norjoli a obtenu le premier prix dans sa catégorie lors du prestigieux Festival des harmonies et des orchestres symphoniques qui s'est déroulé récemment à Sherbrooke.

Plus de 10 000 musiciens en provenance de toutes les régions du Québec et principalement des grands centres urbains participaient à ce 80e événement organisé par la Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec. L'harmonie de l'école Norjoli a obtenu une note d'or de 91%. « Les membres du jury ont souligné le plaisir évident qu'ont les jeunes à jouer ensemble, de même que l'équilibre de l'ensemble », explique l'enseignante et



directrice de l'harmonie, madame Maryse Pellerin.

Rappelons également les excellentes performances réalisées par les membres de l'harmonie de l'école du Mistral qui ont décroché des 1^{re}, 2^e et 3^e places, lors de cette compétition.

L'harmonie de l'école Norjoli regroupe 44 élèves du primaire en 4^e, 5^e et 6^e années. Les élèves bénéficient de deux périodes d'enrichissement musical par semaine et participent aussi à des activités en parascolaire. Leur enseignante tient à leur transmettre des valeurs qui soutiennent la vie en groupe, par exemple, la solidarité, le respect et la saine compétition. « Nous sommes aussi bien entourés et nous

pouvons compter sur la collaboration et le soutien des parents ».

Outre les grandes compétitions, l'harmonie participe à plusieurs activités, durant l'année, notamment le Camp musical Saint-Alexandre et la présentation d'un spectacle pour les aînés à la Résidence de Mont-Joli. « Ce moment a été très important, autant pour les personnes âgées que pour les jeunes qui ont constaté que leur musique apportait beaucoup de bonheur aux gens », ajoutent mesdames

Maryse Pellerin et Aline Morissette, directrice de l'école.

La tradition musicale est bien établie, dans La Mitis, puisqu'un bon nombre d'élèves de 6^e année membres de l'harmonie Norjoli feront partie de l'harmonie de l'école du Mistral, l'an prochain.

L'harmonie de l'école Norjoli a présenté des concerts le 5 juin, à l'Auditorium René Dupéré de l'école du Mistral, et le 6 juin, à l'école Paul-Hubert, avec l'harmonie de l'école Élisabeth-Turgeon.

La chorale La Nacelle en concert

Environ 35 jeunes qui fréquentent le service de garde La Nacelle de l'école Élisabeth-Turgeon ont présenté récemment un concert devant un public très ému.

Cette chorale composée d'enfants de la 2^e à la 6^e année est en plusieurs points étonnante, tant par la justesse des voix, par l'harmonie de l'ensemble que par le charme de très jeunes voix. Ces jeunes répètent depuis plusieurs mois avec leur directrice de chorale, madame Martine Jean. Lors du spectacle, la chorale était accompagnée aux guitares par madame Nicole Roux, éducatrice, et monsieur David Richard, parent.

Les parents présents lors du concert étaient très émus de constater la qualité du spectacle présenté par les jeunes qui

ont interprété six chansons, dont « Je voudrais voir la mer » et « Tous les cris, les S.O.S. ».

Le 6 juin, la chorale a participé à un spectacle, à la salle Georges-Beaulieu, avec les chorales de l'école des Sources, de Saint-Anaclet (dirigée par madame Vitalie Beaulieu) et de l'école l'Aquarelle (dirigée par madame Josée Mainville). Une centaine de jeunes se sont réunis sur scène dans ce spectacle ouvert au grand public.

Finalement, la chorale du service de garde La Nacelle a participé au grand rassemblement du 13 juin dernier, à



la salle Desjardins-Telus, avec l'harmonie de l'école Paul-Hubert et la

chanteuse bien connue Marie-Denise Pelletier.

Brigadière depuis 25 ans

Madame Nicole Rioux est brigadière depuis 25 ans à l'école du Rocher/D'Auteuil, à Rimouski. Pour souligner cet anniversaire, la direction de l'école lui a remis une plaquette et des fleurs. Nicole nous a confié que ces 25 années ont passé très vite parce qu'elle aime beaucoup son travail. « J'aime les enfants et c'est aussi très agréable pour moi de travailler à l'extérieur. »



accompagnés au cours des années, certains sont maintenant à l'université ou en couple! En général, les automobilistes respectent bien les règles lorsque les enfants s'appêtent à traverser la voie. Mais on ne dit jamais trop aux gens d'être prudents et de respecter la ligne d'arrêt ».

Nicole intervient à l'intersection du boulevard St-Germain et de la Montée des Saules. Elle travaille en collaboration avec une autre brigadière qui est affectée au secteur de l'école D'Auteuil.

Quatre fois par jour, elle permet aux enfants de traverser la voie publique en toute sécurité. « Je connais bien les enfants et parmi ceux que j'ai

Bourses « École active 2009 »



L'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent, Kino-Québec et leurs partenaires ont remis récemment des bourses « École active 2009 » à une douzaine d'écoles de la région, dont six de la Commission scolaire des Phares.

Un montant total de 8 000 \$ a été réparti entre ces écoles, afin de souligner leurs actions visant à sensibiliser les jeunes à

l'importance d'adopter de saines habitudes de vie. Une vingtaine de projets avaient été présentés à l'Agence et à ses partenaires : la Fédération québécoise du sport étudiant, la Fédération des éducateurs et éducatrices physiques enseignants du Québec ainsi que Québec en forme.

Ces bourses qui ont été remises pour une 9^e année consécutive visent à récompenser une « école active » qui offre à ses élèves et à son personnel des

environnements physique, social et organisationnel qui favorisent l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie. Ce milieu scolaire propose donc un mode de vie basé sur une saine alimentation ainsi que sur la pratique sécuritaire d'activités physiques durant les cours, les loisirs et les déplacements.

Les établissements gagnants de la Commission scolaire des Phares sont les écoles Paul-Hubert, des Merisiers, Lavoie, du Grand-Pavois de Sainte-Agnès, du Grand-Pavois de Saint-Yves et l'Écho-des-Montagnes. Félicitations!

Un prix national remis à l'école Paul-Hubert Grand « Coup de foudre » pour la lecture

Bibliothèque et Archives nationales du Québec a remis un prix à madame Mélissa Simard, technicienne en documentation à l'école Paul-Hubert, pour le projet « *Coup de foudre : les amours livresques de nos stars* » qu'elle a réalisé en collaboration avec cinq élèves de l'école. Ce prix d'envergure nationale a été attribué au projet de madame Simard en collaboration avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dans le cadre de son plan d'action visant à promouvoir la lecture à l'école.

Ce prix a été officiellement remis à madame Mélissa Simard et à son équipe le 28 mai dernier, à la Grande Bibliothèque de Montréal, par madame



Lise Bissonnette. Par ailleurs, la direction régionale du MELS a également

attribué un prix régional assorti d'un montant de 500 \$ à ce projet.

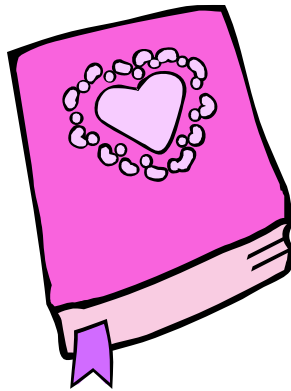
Ce prix de reconnaissance vise à encourager les intervenantes et intervenants en milieu scolaire à développer des projets qui font la promotion de la lecture auprès des jeunes.

Le projet « *Coup de foudre : les amours livresques de nos stars* » consiste à créer un catalogue de suggestions de lecture pour les jeunes. Ces suggestions sont faites par des artistes et écrivains qui sont invités à répondre à la question suivante : « Quel livre a fait de vous un lecteur pour la vie? » Une fiche est ensuite créée pour chaque star, comprenant notamment une biographie, une photo, un texte d'appréciation, de l'information et les données de repérage sur le livre suggéré. Les fiches, où figurent les signatures des stars participantes, seront accessibles dès

l'automne 2009 à la bibliothèque de l'école Paul-Hubert. La consultation de ces suggestions est également rendue possible à tous grâce au catalogue virtuel de la bibliothèque, via le site Internet de l'école Paul-Hubert.

Par ailleurs, les livres suggérés par les « stars » sont clairement identifiés sur les rayons de la bibliothèque par l'icône « Coup de foudre », de façon à être facilement repérables par les élèves. « Nous voulons inciter les jeunes à lire les livres qui ont été appréciés par des gens qu'ils admirent. Les jeunes ont besoin de modèles et ils auront le goût d'imiter des artistes connus. Ils développeront ainsi encore davantage le goût de lire », explique madame Simard.

Cinq jeunes qui font partie du Comité d'animation de la bibliothèque ont participé à la réalisation du projet avec Mélissa (recherches, préparation des fiches, etc.) Le projet a regroupé trois filles de troisième secondaire, Catherine Robitaille, Karine Caouette, Myriam Joubert, et deux garçons de cinquième secondaire, Jonathan Proulx Guimond et Alex Dubé Rivard. On retrouve à l'intérieur du catalogue les fiches d'une vingtaine d'artistes et écrivains dont



Fred Pellerin, India Desjardins, Patrick Sénécal et Anne Robillard, l'auteure bien connue de la série « Les Chevaliers d'Émeraude ».

Ce projet n'en est qu'à ses débuts puisque d'autres jeunes et d'autres artistes viendront enrichir cette collection, au cours des prochaines années. Madame Simard invite d'ailleurs tous les gens de la région à participer à ce beau projet en la mettant en relation avec toute personnalité québécoise populaire auprès des jeunes de leur connaissance. Vous pouvez la

joindre par courriel (msimard@csphares.qc.ca) ou par téléphone (418 724-3439, poste 2085).

Le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau, tient à féliciter chaleureusement madame Simard pour son engagement auprès des élèves, sa créativité exceptionnelle et tous les efforts qu'elle investit dans la promotion de la lecture auprès des jeunes. Il félicite également les cinq jeunes collaborateurs de madame Simard, de même que la direction de l'école Paul-Hubert qui favorise le développement de projets créatifs et innovateurs.

Grand Défi Pierre Lavoie

Les jeunes de l'école Norjoli nous représenteront au Stade Olympique

L'école Norjoli sera parmi les 16 écoles sélectionnées, au Québec, pour représenter leur région au Grand Défi Pierre Lavoie, un événement qui se déroulera au Stade Olympique de Montréal les 14 et 15 juin prochains.

Représentante de la grande région 01, l'école primaire mont-jolienne s'est classée au premier rang en accumulant le plus grand nombre de points mesurés en « cubes d'énergie ». Des cubes d'énergie étaient ajoutés chaque fois que les jeunes participaient à une période d'activités physiques de 15 minutes. Les résultats et les écoles gagnantes, à l'échelle du Québec, ont été dévoilés le 2 juin, à l'Assemblée Nationale.

À l'école Norjoli, les activités physiques ont pris des formes très diversifiées : tous les matins du mois de mai, des élèves de la classe de 6^e année en anglais enrichi visitaient les classes de l'école pour animer des activités. D'autres activités physiques étaient prévues durant les périodes de récréation, un work-out de 15 minutes était animé par un parent, le matin, à l'extérieur, une marche était au programme le midi, en plus d'activités

d'équipes telles que le soccer ou le flag football. Des visites étaient organisées régulièrement à la piscine et les activités réalisées en famille étaient également prises en considération, avec l'approbation des parents. Finalement, les points se sont accumulés très vite. Une enseignante de l'école, madame Judith Roussel, était chargée de les comptabiliser et de les entrer sur le site du Grand Défi Pierre Lavoie.

La directrice de l'école Norjoli, madame Aline Morissette, précise que l'accent a été mis sur la participation, et non sur la compétition. « Les jeunes ont été très surpris d'apprendre qu'ils avaient gagné. » Tous les élèves de l'école ont participé au Grand Défi Pierre Lavoie. Avec les parents accompagnateurs, ils sont environ 300 à se diriger en autobus vers le Stade Olympique, le 14 juin, avec leur chef de mission, madame Kathy Pineault.



Plusieurs activités attendent les participants à Montréal, les 14 et 15 juin. La Grande Récompense réunira 5 000 jeunes et un millier d'adultes provenant de toutes les régions du Québec au Stade Olympique. Au programme :

animation, jeux, repas, camping, puis visite à La Ronde. Le 14 juin, en après-midi, les représentants des régions accueilleront, au Stade, les 500 cyclistes qui participent au Grand Défi Pierre Lavoie, au terme d'un parcours de 1000 km en 40 heures consécutives.

C'est donc avec beaucoup d'excitation que les élèves, les parents et le personnel de l'école Norjoli se préparent à vivre ces moments exceptionnels. Le président de la Commission scolaire des

Phares, monsieur Raymond Tudeau, tient à féliciter tous les élèves de l'école, les membres du personnel et les parents qui ont soutenu et accompagné les jeunes. « En plus de vivre un grand moment et une expérience qui demeurera sans aucun doute pour eux inoubliable, ces jeunes ont participé à un programme d'activités physiques qui les a sensibilisés à l'importance d'acquérir une meilleure forme et de saines habitudes de vie. »

À l'école Saint-Rosaire

De belles valeurs véhiculées

Plusieurs activités en lien avec les valeurs véhiculées dans un « Établissement vert Brundtland » se sont déroulées le 3 juin dernier, en après-midi, à l'école Saint-Rosaire de Saint-Valérien.

Durant toute l'année, les jeunes ont réalisé des projets portant sur la paix, la justice, la solidarité, la démocratie et l'environnement. Réunis au gymnase de l'école le 3 juin, les élèves de tous les niveaux ont présenté les fruits de leur travail et de leurs réflexions. Dans le volet environnement,

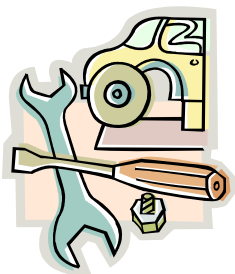
par exemple, il a été question du recyclage et du compostage des déchets, de l'économie d'énergie et d'eau, de la récupération, de la pollution de l'air, etc.



Les parents étaient invités à participer à cette activité et les élèves ont pu compter sur le soutien de leurs enseignants et de madame Christiane Gagnon, employée à la retraite de la Commission scolaire des

Phares qui apporte régulièrement son aide dans l'organisation d'activités liées aux valeurs des Établissements verts Brundtland.

Un coffre à outils en cadeau



Le traditionnel dîner « au revoir » des étudiants finissants en Mécanique automobile se déroulait le 14 mai dernier, au Centre de formation Rimouski-Neigette. À cette occasion, le département de Mécanique auto a remis un cadeau sous forme de tirage.

Le personnel enseignant remercie chaleureusement l'équipe de Carquest Rimouski, fournisseur de pièces, qui a donné un coffre à outils qui a été gagné par monsieur Georges Castilloux Morin, étudiant finissant du groupe de jour. Messieurs Francis Beaulieu et Carol Lévesque ont officiellement remis le coffre au gagnant.

Message de paix à bord!

Bravo à madame Martine Bouchard, enseignante, et à son groupe d'élèves de 6^e année de l'école du Rocher/D'Auteuil qui ont pris une belle initiative en faveur de la paix. Le 9 juin, ils ont largué dans le fleuve des petits bateaux portant une adresse Internet et un numéro. Une

personne qui découvrira ensuite la petite embarcation pourra aller sur le site Internet et y découvrir un message. Elle sera ensuite invitée à remettre le bateau à l'eau, afin qu'il poursuive son périple. Un beau message de paix et d'amitié au fil de l'eau!

